REGIE EVEN. - NOTE BREVE ET SYNTHETIC

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 24

ID : 040-214002834-20240402-DE2024042-BF

La régie évenementielle a été créee par la commune dans le but de proposer à ses administrés des activités et des spectacles culturels gratuits ou à bas coût.

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
REGIE EVENEMENTIELLE DE SAINT VINCENT DE	61 670,00	0,00	61 670,00
Total	61 670,00	0,00	61 670,00

^{*} Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques

Le budget de la régie evenementielle s'équilibre en section de fonctionnement à 61 670 €

- Représentation graphique du budget principal -

Dépenses

Charges à caractère général : 61 670,00 €

sentation graphique du budget principal

Recettes

Dépens

Recettes

ID: 040-214002834-20240402-DE2024042-BF

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Dépenses d'éguipement : 0,00 €

Publié le

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dotations et participations : 41 267,00 €		
Produit des services : 5		
270,00 €		
E at last autition		
Excédent antérieur : 9 433,00 €		
Autre : 5 700,00 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT